

VOIR DIRE

NUMÉRO 7
SEPTEMBRE-OCTOBRE 1984
L'EXEMPLAIRE: 3.00 \$

Un service de l'Association
des Sourds du Montréal
Métropolitain Inc.



7^e FESTIVAL NATIONAL BIENNAL DE LA S C C S (Société Culturelle Canadienne des Sourds)



Soutenant le trophée «DEXTERITE», M. Forrest Nickerson, directeur exécutif, entouré de Mme Monique Boudreault, présidente de la SCQS, de Mme Angela Stratiy, présidente de la SCCS, et de Mlle Carole Sue Bailey, vice-président de la SCCS.



Mlle Sourde du Canada, Crystal Humeston, du Manitoba, entourée des duchesses et, à l'extrême gauche, de Mme Linda Cundy, maîtresse de cérémonie.

Edmonton, Alberta
29 juillet - 4 août 1984

Hôtel Westin
et
Théâtre
de la Bibliothèque
municipale

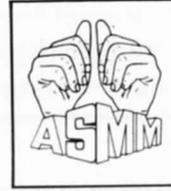


★
1^{er} ANNIVERSAIRE
★
DE
★
VOIR DIRE
★

SOMMAIRE

ÉDITORIAL Par Arthur LeBlanc	4
LE MOT DU RÉDACTEUR Par Robert Forgues	5
VIENS JASER DEUX MINUTES! Ronald Théoret.....	5
NOUVELLES DU MINI-SOMMET DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE Arthur LeBlanc.....	6
NOMINATION D'UNE NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE AU C.C.C.D.A. Arthur LeBlanc.....	6
COMMENTAIRES SUR LA VISITE DU PAPE Arthur LeBlanc.....	7
DÉCÈS, NAISSANCES, ETC. Soeur Germaine.....	7
7e FESTIVAL NATIONAL DES ARTS DE LA S.C.C.S.	8, 9 et 10
HORAIRE DE L'ÉMISSION "VIVRE SA SURDITÉ"	11
UN SPECTACLE À GUICHET FERMÉ Robert Forgues.....	12, 13, 14 et 15
LA PAROLE EST AUX LECTEURS	16 et 17
MOIS DES CONGRÈS ET DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES Robert Forgues.....	18 et 19
NOUVEAU PROJET: LE CENTRE DE RÉFÉRENCE ET D'INFORMATION POUR LES SOURDS Richard Charron	20
NOUVELLES: ASSOCIATION DES DEVENUS SOURDS DU QUÉBEC ASSOCIATION DES DEVENUS SOURDS DE BEAUCE.....	20
CONGRÈS ANNUEL DE L'ASSOCIATION DES INTERPRÈTES EN LANGAGE VISUEL DU CANADA Joane Calvaresi	21
NOUVELLES DE L'AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT DU SOUS-TITRAGE	22
EN DIRECT AVEC LES SOURDS Marion E. Richeson	23

VOIR DIRE



Revue publiée par
l'Association des Sourds
du Montréal métropolitain Inc.

BUREAU DE DIRECTION

Directeur: Yvon **MANTHA**
Secrétaire: Robert **FORGUES**
Trésorier: Jacques **GARIEPY**

★

ÉQUIPE DE RÉDACTION

Directeur: Yvon **MANTHA**
Éditorialiste: Arthur **LEBLANC**
Rédacteur: Robert **FORGUES**

Concepteurs graphiques
Yvon **MANTHA**

Photographes:
Christian **JODOIN**

Abonnements:
Jacques **GARIEPY**
Johanne **MARTIN**

VOIR DIRE

Association des sourds du
Montréal métropolitain
Inc.

3600, rue Berri, suite 410
Montréal, Qué. H2L 4G9

Revue bimestrielle publiée avec
la collaboration des associations de sourds
de la province de Québec.

COMPOSITION ET IMPRESSION
Atelier A.W.
3375 est, rue Prieur
Montréal-Nord H1H 2K8 - 323-5410

On peut s'abonner à la revue VOIR DIRE en
s'adressant à l'adresse ci-haut mentionnée.

Toute reproduction, en tout ou en partie, d'arti-
cles publiés dans VOIR DIRE est interdite, sauf
sur autorisation écrite des éditeurs.

DÉPÔT LÉGAL: Bibliothèque nationale du
Québec.

Bibliothèque nationale du Canada

No d'enregistrement: 002565

ISSN 0826-4503

ASSOCIATION DES SOURDS DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN, Inc.

Organisme de promotion et de défense des droits des personnes sourdes



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente: Mme Lysette Lamontagne
Vice-président: M. Ronald Théorêt
Secrétaire: Mlle Julie Elaine Roy
Trésorier: M. Jacques Gariépy

Directeurs: M. Arthur LeBlanc
M. Yvon Mantha
M. Robert Forgues



Par Arthur LEBLANC

★ * ★ VOIR DIRE a un an! ★ * ★

Avec le présent numéro, **VOIR DIRE** a un an! Qu'est-ce qu'un an dans une vie? Bien peu de choses en effet. Mais, pour **VOIR DIRE**, c'est beaucoup. C'est la réponse lancée l'an dernier sur l'existence possible d'une revue dédiée aux sourds et aux intervenants, et éditée par les sourds.

C'est donc avec une fierté bien légitime que toute l'équipe de **VOIR DIRE** envisage sa deuxième année d'existence. Mais nous sommes conscients que l'existence de **VOIR DIRE** est encore fragile. Heureusement, nous avons bon espoir de convaincre un plus grand nombre de personnes de s'y abonner, pour que **VOIR DIRE** puisse s'auto-financer. Comme partout ailleurs, c'est l'argent qui est le nerf de la guerre, quoi qu'on puisse en penser.

Pour qu'une revue comme **VOIR DIRE** soit présentable, il faut toute une équipe, et chaque membre de l'équipe a un rôle essentiel à accomplir. Enlevez un pion ici et là, c'est tout le château (la revue) qui s'écroule. En parlant de l'équipe, on ne saura jamais assez dire l'utilité d'un rédacteur comme ROBERT FORGUES et d'un directeur comme YVON MANTHA. Nous savons, pour les avoir vus à l'oeuvre, que ces deux-là font un « travail de fou », comme on dit. N'importe qui d'autre ou presque aurait démissionné dès la parution du premier numéro! C'est donc dire quelle volonté,

quelle somme de travail, quel talent il faut y mettre pour qu'une telle revue puisse sortir des presses. Connaissant Robert et Yvon, nous savons qu'ils ne craignent pas de faire face à de nouveaux défis, à de nouveaux obstacles à surmonter, à de nouveaux « travaux de fous ». Ce sont tous des braves. Chapeau!

Personnellement, quand on m'a demandé (ou plutôt quand on m'a tordu le bras!) pour être l'éditorialiste de **VOIR DIRE**, franchement, je n'avais aucune idée que je pouvais « passer » l'année. Je me demandais toujours: « Qu'est-ce que je pourrais bien écrire comme éditorial pour le prochain numéro? » Et cette même hantise revenait à chaque parution. Mais, heureusement, les événements se sont chargés tout seuls de dissiper mes appréhensions, oh! miracle!

La parution d'une revue comme **VOIR DIRE** confère à l'ASMM et à l'ensemble des sourds du Québec un certain pouvoir politique. Si l'on veut avancer dans la société, que ce soit sur le plan de la promotion ou sur celui de la reconnaissance des droits, il est nécessaire d'avoir un tel pouvoir politique, surtout pour un groupe défavorisé et handicapé comme le nôtre. Il est essentiel aussi que ce pouvoir politique, si minime soit-il, demeure entre les mains des intéressés eux-mêmes, c'est-à-dire des sourds, et il n'y a aucune honte, aucun complexe, à l'afficher bien haut.

VOUS AIMEZ VOIR DIRE? ALORS ABONNEZ-VOUS!

ABONNEMENT RÉABONNEMENT
CHANGEMENT D'ADRESSE

Prix de l'abonnement bimestriel
(à tous les deux mois):

15\$ par année pour six numéros

Carte de membre de l'A.S.M.M.:
2\$ par année

Ci-inclus mon chèque mandat postal

Faites votre paiement à l'ordre de: Revue VOIR DIRE.

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

PROVINCE _____ CODE POSTAL _____

Envoyez votre paiement à l'adresse suivante:

Revue VOIR DIRE

3600, rue Berri, suite 410

Montréal, QC H2L 4G9



284-2581, poste 166 ou 167 (voix ou TTY)

LE MOT DU RÉDACTEUR

Par **Robert FORGUES**



Avec ce numéro-ci, **VOIR—DIRE** célèbre sa première année de parution. C'est un événement important dans la vie d'une publication, car cela prouve qu'elle est utile à ses lecteurs, et que la communauté des sourds est suffisamment forte et active pour qu'il y ait abondance de nouvelles et d'articles à chaque numéro.

Tout comme mon ami Arthur LeBlanc, l'éditorialiste, je désire moi aussi rendre hommage à tous nos collaborateurs, passés et actuels, proches ou éloignés, car ce sont eux qui ont rendu possible la publication des six premiers numéros de votre revue. Aux collaborateurs engagés dans le cadre du projet Relais "**Communication-Sourds**" d'abord, soit Mesdames Isabelle Rioux, Diane Lavoie, Francine Morin, Sylvie Sawyer, Danielle Goulet, et Messieurs André Guillemette, Christian Charron et Denis Harrison, puis aux autres membres du comité de la revue, soit Messieurs Yvon Mantha, Jacques Gariépy, Arthur LeBlanc, Christian Jodoin et Madame Johanne Martin, et, finalement, à tous nos autres collaborateurs, réguliers ou occasionnels, qui nous ont fourni gracieusement articles et photographies, mais qui sont déjà trop nombreux pour que je puisse les nommer tous.

À tous et chacun, à toutes et chacune, je me fais le porte-parole du Conseil d'administration de l'Association des sourds du Montréal métropolitain, Inc. et de sa présidente, Madame Lysette Lamontagne, pour vous exprimer notre plus cordial MERCI pour votre support, votre encouragement et votre importante contribution individuelle et collective à l'oeuvre commune de publication de la revue.

Mais mon merci le plus affectueux, je l'offre à chacun de vous, nos fidèles lecteurs, qui nous fournissez le support et l'encouragement les plus importants. Car la revue **VOIR DIRE**, c'est pour VOUS, pour VOTRE information et, sans VOUS, vous ne tiendriez pas en ce moment ce septième numéro de **VOIR DIRE** entre vos mains, et vous ne pourriez pas dire: "J'ai vu dire dans la revue que..."

Donc, continuez à nous être fidèles, car, en réalité, c'est À VOUS-MÊMES que vous êtes fidèles, à votre milieu social, à vos associations, à vos amis, à votre culture, en demeurant fidèles à votre revue.

Alors, abonnez vous amis, ou invitez-les à s'abonner à LEUR revue (ce qui est bon pour vous est bon aussi pour vos amis, n'est-ce pas?). et, surtout, **RENOUVELEZ VOTRE ABONNEMENT AUJOURD'HUI-MÊME.**

Sur ce, au revoir, et bonne lecture!

VIENS JASER DEUX MINUTES!

Par **Ronald THÉORÉT**
Vice-président de l'ASMM



Les grandes fêtes de l'été 1984 sont finies. Il nous reste de bons souvenirs de la fête du 450e anniversaire de la "découverte" du Canada par Jacques-Cartier (1534-1984). Ce fut une très belle fête, avec des événements dans différentes régions du Québec et aussi à travers tout le Canada. Les jours furent ensoleillés et la pluie ne fut pas tellement abondante. C'était le temps idéal pour les courses de voiliers.

Maintenant, l'automne est arrivé. Les feuilles changent de couleur et tombent. Le temps change aussi. Il fait plus froid qu'au cours des mois précédents. C'est une merveilleuse saison pour les amateurs de chasse et c'est aussi la période où les gens vont ramasser des pommes, dans deux régions différentes: à Saint-Joseph-du-Lac, dans la région de Deux-Montagnes, ou à Rougemont. Elles font de l'exercice au grand air et se font un peu d'argent tout en économisant sur le prix des pommes.

Pour ma part, je désire d'abord, comme vice-président de l'Association des sourds du Montréal métropolitain, féliciter notre nouveau Premier Ministre conservateur, M. Brian Mulroney, de son élection à cette haute fonction.

Au début de juillet, l'ASMM a écrit une lettre aux autorités fédérales (MM. John Turner et Francis Fox), afin de demander des services d'interprétation en langage gestuel et de sous-titrage pour permettre aux personnes sourdes ou malentendantes de regarder et comprendre les débats et discours télévisés de la récente campagne électorale, afin de connaître les opinions de chaque candidat. Ceci montre que, depuis quelques années, les sourds se sont réveillés et ont commencé à se débrouiller énergiquement pour obtenir ces différents services, tels que l'interprétation gestuelle en médaillon sur l'écran de télévision ou bien de sous-titrage codé, là où autrefois il n'y avait rien pour les sourds.

L'ASMM est donc un bon outil qui nous permet de défendre nos droits de personnes sourdes ou malentendantes francophones. Au lieu de critiquer l'ASMM, devenez donc membres et forcez l'exécutif à agir pour défendre vos droits. Vous êtes tous bienvenus!

PROTHÈSES AUDITIVES



Robert Hogue - Richard Lamoureux
Claudette Hogue
Audioprothésistes

4367 SAINT-DENIS, MONTRÉAL, QUÉ.

Tél.: 843-6789 • 843-3679

Près du métro Mont-Royal

Nouvelles du Mini-Sommet de la Déficience Auditive

Par Arthur LeBlanc

Dans l'éditorial du No 6 de **VOIR DIRE** (juillet-août 1984), il était question d'un sommet de la déficience auditive pour le mois d'avril 1985. Mais, lorsque les organisateurs de ce sommet se sont réunis récemment, ils se sont aperçus que les échéanciers des différentes étapes nécessaires à la réussite d'une telle entreprise seraient impossibles à respecter, vu la courte période de temps nous séparant de la date d'ouverture du sommet. Ils ont donc décidé de reporter la tenue de ce mini-sommet au début de décembre 1985, pour se donner tout le temps nécessaire à la réussite complète des diverses étapes précédant le sommet lui-même. Par conséquent, la date exacte de la tenue de ce mini-sommet de la déficience auditive ne vous sera communiquée que dans un prochain numéro.

Cependant, malgré ce report du mini-sommet, ses organisateurs ne peuvent se permettre de se relâcher un

tant soit peu dans leurs travaux de préparation du sommet. Au contraire, ils y mettent les bouchées doubles, et ils ont décidé de se réunir le plus souvent possible à compter de maintenant.

Par ailleurs, le Centre québécois de la déficience auditive (CQDA) a accepté d'être l'organisme gestionnaire de ce sommet de la déficience auditive. Il fallait bien que ce soit cet organisme qui s'en charge, puisqu'il semble être le seul groupement vraiment représentatif de tous les aspects du domaine de la surdité, au niveau provincial. De plus, il a obtenu récemment une subvention de l'Office des personnes handicapées du Québec pour procéder à une réorganisation interne afin d'améliorer encore davantage sa représentativité.

Donc, le travail ne fait que commencer, et nous avons bon espoir de voir que les sourds, tout spécialement, seront réceptifs à ce que le CQDA représente pour eux.

Nomination d'une nouvelle directrice générale au C.C.C.D.A.

Par Arthur LEBLANC

Vice-président
du C.C.C.D.A.

L'exécutif du Conseil canadien de coordination de la déficience auditive s'est réuni récemment à Ottawa. Il a décidé d'engager Madame Joan Westland comme directrice générale, car ce poste était vacant depuis la démission de l'ancienne directrice, durant l'assemblée générale annuelle de mai dernier.

Madame Westland était directrice intérimaire depuis mai et l'exécutif du C.C.C.D.A., après avoir étudié les différentes candidatures, a jugé que Mme Westland était la meilleure et la

plus qualifiée pour occuper ce poste. Le Conseil du C.C.C.D.A. s'est dit très satisfait du travail accompli par cette dernière jusqu'à maintenant, notamment au sujet de la question sur laquelle le C.C.C.D.A. travaille en priorité: celle de l'enseignement post-secondaire pour les sourds et les malentendants canadiens.

Joan Westland est une personnalité très connue et très compétente dans le domaine de la déficience auditive, surtout à Montréal, où elle a accompli, depuis plusieurs années déjà, un travail considérable auprès des sourds et des malentendants. L'équipe de **VOIR DIRE** ainsi que ses

lecteurs lui souhaitent donc tout le succès possible dans ses nouvelles fonctions, malgré la tristesse que nous ressentons de devoir la laisser partir de Montréal. Mais ce n'est que temporairement nous l'espérons, car nous ne doutons pas que le coeur de Joan est à Montréal, et qu'elle nous reviendra toujours dans le but de mieux nous servir.

Et nous ne perdons rien, puisqu'elle continuera de nous aider, via son bureau d'Ottawa, via son bureau de Montréal, via sa municipalité natale de East-Bolton, dans les Cantons de l'Est, dont elle est la mairesse... Quelle dame!

ERRATA

Trois malencontreuses erreurs se sont glissées dans le numéro précédent de **VOIR DIRE** (juillet-août). Voici les corrections appropriées.

En page 5, veuillez lire "**LE MOT DU RÉDACTEUR**", et non pas "**LE MOT DU PRÉSIDENT**", car Robert Forgues nous dit qu'il n'est le président que de lui-même!

En page 14, les légendes des photos du haut, à droite, et du bas, à gauche, ont été inversées. C'est **Denis Petit** (et non Pierre), le plus bel homme sourd de Québec, qui pose seul à côté de sa soeur Patricia, Reine de l'ASQ '84. Et le clou de la soirée, le couron-

nement de la Reine '84, correspond à la photo où l'on voit toutes les candidates en compagnie de l'animateur de la soirée.

Enfin, en page 16, à la dernière ligne de la troisième colonne, on veut parler de l'ASSOCIATION DU QUÉBEC POUR ENFANTS AVEC PROBLÈMES AUDITIFS.

Toutes nos excuses aux personnes et associations concernées. Nous sommes vraiment navrés d'avoir été si peu attentifs. On ne nous y reprendra plus! Merci.

La rédaction.



COMMENTAIRES SUR LA VISITE DU PAPE

Par Arthur LEBLANC

Tout le monde sait que la visite du Pape Jean-Paul II au Canada a attiré l'attention d'une multitude de gens lors des divers rassemblements que sa présence parmi nous a suscités un peu partout au pays. Et les sourds, comme les autres, n'ont pas fait exception à la règle. Eux aussi ont été attirés par la personne et le message du Pape, et furent présents aux divers rassemblements.

Selon ce que les journaux en ont dit, la foule était estimée à 300,000 personnes lors de la messe célébrée au parc Jarry, le 11 septembre dernier. Parmi cette marée humaine, il y aurait eu 600 sourds, bien que ce chiffre soit un peu exagéré, au dire des responsables. Pour être plus exact, disons que les sourds y étaient au nombre de 400.

Bien sûr, comme dans tout rassemblement important de personnes sourdes où les entendants sont également invités, il y avait un service d'interprétation gestuelle, et c'était l'Abbé Paul Leboeuf (le "curé" des sourds) qui s'acquittait de cette tâche, avec son brio habituel.

Lors du rassemblement suivant, celui des jeunes, au stade olympique, 150

sourds étaient présents et, là aussi, il y avait un service d'interprètes à leur intention. Nous ne doutons pas qu'il y ait eu aussi un tel service pour les sourds qui ont assisté à la messe du Pape sur les terrains de l'Université Laval, à Québec, de même qu'au Sanctuaire de Notre-Dame du Cap, au Cap-de-la-Madeleine. Et nous ne doutons pas qu'il devait également y avoir d'autres interprètes ailleurs au Canada, dans les autres endroits qui reçurent la visite de l'illustre successeur de Pierre, au bénéfice des sourds anglophones.

Mais ce qui m'a réjoui davantage, c'est que la Société Radio-Canada a eu l'heureuse idée de penser à nous, les sourds, en nous offrant l'interprétation en langage gestuel, en médaillon sur l'écran du téléviseur, pour tous les événements qui ont entouré la visite papale au Canada. Cette interprétation visuelle en médaillon était visible pour ceux qui pouvaient capter le poste 26 sur le réseau du câble, que ce soit pour l'événement lui-même ou pour sa reprise en soirée.

Le tout s'est fait à partir du siège social de Radio-Canada, à Ottawa, et ce fut à Madame Micheline Caron que revint l'honneur insigne de faire comprendre

aux téléspectateurs sourds ce que Jean-Paul II avait à nous dire. Tous ceux qui l'ont vue à la télévision sont certainement unanimes à dire que la qualité de son interprétation était à la hauteur de l'événement.



MICHELINE CARON

Mais plusieurs se sont probablement demandés qui était cette interprète si rapide et si compétente, puisqu'on ne la voit pas souvent à Montréal, et encore moins ailleurs au Québec. Alors, pour le bénéfice de tous nos lecteurs, je vous la présente ci-contre, avec son accord bien sûr.



Décès, naissances, etc.

Par Soeur GERMAINE

Mariages:

Doris Paquet et Gaétan Prévost (entendant), le 26 mai 1984.

Diane Houle et René Beaulieu (entendant), le 23 juin 1984.

Lyne Sarrazin et Jean-François Pothier, le 4 août 1984.

Carole Cournoyer et Jacques Giguère, le 11 août 1984.

Louissette Paquet et José Pérez (entendant), le 25 août 1984.

Odette Couture et Pierre Léveillé, le 8 septembre 1984.

Sylvie Riendeau et Jean-Marc Gravelle, le 15 septembre 1984.

Décès:

M. Simon Thibault, décédé à St-Sylvère, le 30 juin 1984, à l'âge de 63 ans. Il avait deux soeurs sourdes, Fernande et Mme Liliane Lebel.

M. Adélarde Cardinal, décédé le 1er juillet 1984, à l'âge de 77 ans.

M. Adolphe Meunier, décédé le 7 juillet 1984, à l'âge de 87 ans. Il avait trois filles sourdes, Thérèse, Odette et Micheline.

Mme Lucienne Grondin, décédée le 9 juillet 1984, à l'âge de 78 ans.

Mlle Françoise Nault, décédée accidentellement à Québec, le 15 septembre 1984, à l'âge de 37 ans. Elle était la soeur de Serge.

Mme Emile Lévesque (Aldéa Laporte), décédée au Manoir Cartierville, le 16 septembre 1984, à l'âge de 74 ans.

Mme J. Emile Laroche (Alberta Cadorette), décédée au Manoir Cartierville, le 19 septembre 1984, à l'âge de 81 ans.

M. Guy Hamel, décédé en septembre 1984.





7^e Festival national des Arts de la Société culturelle canadienne des Sourds

Le 7^e festival national des arts de la Société culturelle canadienne des sourds a eu lieu cette année à Edmonton, en Alberta, du 29 juillet au 4 août, au magnifique hôtel Westin.

Nous étions huit québécois à assister à cet événement bi-annuel: Mmes Monique Boudreault, Suzanne Dubreuil, Franca Iervolino, Pauline Mayers, Joo-Ann Stump, M. et Mme Macklin et Ilene Youngs, et moi-même.

Dimanche soir, le 29 juillet, nous avons assisté à une parade des bannières de chaque société culturelle provinciale participant au festival. Ensuite, on nous a montré des diapositives de différents sites touristiques à visiter à Edmonton, présentation suivie d'une collation.

Durant toute la semaine, différents ateliers se sont succédés pour nous aider à réfléchir sur le thème de la "CULTURE SOURDE", une nouvelle façon de voir notre handicap, un sujet dont on parle beaucoup depuis quelque temps. Ces ateliers ont suscité en nous beaucoup de réflexion, de questions et de commentaires: "Existe-t-il vraiment une culture propre aux sourds? Qu'est-ce que la culture sourde?"...

Par
Julie-Elaine
Roy



Pour ma part, j'ai assisté à plusieurs conférences à ce sujet, données par les personnes suivantes:

1. Mme Angela Stratiy, de Winnipeg, Manitoba:
"Les arts chez les sourds."
2. Mmes Martina Bienvenu et Betty Colonomous, des États-Unis:
"Une comparaison de la culture entendante et de la culture sourde", et "La troisième culture."



Ateliers de langage gestuel.

3. M. James Woodward, du Collège Gallaudet, de Washington, D.C. (États-Unis):
"La langue des signes, aspects culturels dans diverses communautés sourdes."

4. M. Jack Lévesque, de San Leandro, Californie (États-Unis):
"La culture 'Pi'."

5. Sam Supalla, des États-Unis:
"Une comparaison de l'A.S.L. (langage gestuel américain) à l'anglais."

6. M. Charles Buemi et Bill Ennis, des États-Unis:
"La culture sourde."

Les soirées aussi étaient bien remplies et divertissantes. Nous sommes allés à l'auditorium d'une bibliothèque située près de l'hôtel, et nous avons assisté aux spectacles suivants:

1. Exécutée par la Société culturelle des sourds de l'Alberta, une comédie simulant la situation des entendants se trouvant en minorité par



rapport aux sourds. C'était très drôle, et ça nous faisait réfléchir.

2. Une soirée des concours de mime, de pantomime, de chant, etc. Il y avait aussi un concours du "O Canada" en signes pour les sourds anglophones, C'est Mme Linda Cundy, de l'Alberta, qui a gagné ce concours.

3. Un spectacle par Bill Ennis et Charles Buemi, des États-Unis.

4. Le gala Mlle Sourde du Canada. C'est Crystal Humeston, du Manitoba, qui a été élue Mlle sourde 1984-1985. Elle a récité un poème: "Je suis contente d'être sourde et non aveugle."

Franca Iervolino, Mlle Sourde du Québec, s'est méritée le prix de l'élégance accordé pour la plus belle robe du soir.

Ce spectacle de Mlle Sourde du Canada a été télévisé par le réseau de télévision C.T.V. (canal 12 à Montréal), et sera présenté à la



Les sourdes de notre province arborent fièrement l'emblème de la S.C.Q.S.



LES YEUX
QUI ÉCOUTENT

télévision au cours de la prochaine année.

Aussi, il y a eu un défilé de mode présenté par les Mlles Sourdes de chaque province, au bras du footballeur Marco Cyncar, des Eskimos d'Edmonton.

Le dernier soir du festival, il y a eu un banquet et la remise des médailles, des certificats et des trophées Dextérité, ainsi que le tirage de trois billets permettant aux gagnants d'assister aux Jeux Olympiques des Sourds, à Los Angeles, durant l'été 1985. Tous les soirs, il y avait également un prix de présence.

Tous les jours, nous avons un journal bilingue. La traduction française de ce journal n'était peut-être pas excellente, mais nous comprenons que la traductrice a fait son possible.

L'ensemble du septième festival des arts de la S.C.C.S. a été un franc succès, et le prochain festival des arts aura lieu à Montréal, en 1986. Cet événement durera quatre jours et demi, et la Société culturelle québécoise des sourds espère que vous vous joindrez nombreux à elle pour faire de ce festival un autre éclatant succès.

(Photos: gracieuseté de **Monique Boudreault**,
présidente de la SCQS).



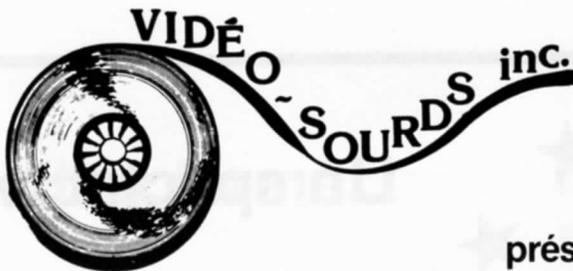
Banquet pendant la parade de modes.



Chaque candidate participe au spectacle de talent.



Un groupe de sourdes du Québec visite l'exposition d'objets d'Art.



649 est, rue Sauvé, Montréal, Qc H2C 1Y3

Tél.: ATS ou Voix (514) 389-9489

présente

VIVRE SA SURDITÉ

- **Durée: 60 minutes** -

**UNE ÉMISSION QUI NOUS FAIT VISITER TOUT CE
QUI ENTOURE LE MONDE DES SOURDS.**

CABLEVISION NATIONALE - Montréal
et ses environs

cable 9

Horaire: Du 8 Octobre 84 au 6 Janvier 85

LUNDI; 4 h 00

VENDREDI; 22 h 30

MARDI: 14 h 30

DIMANCHE; 17 h 00

CABLE T.V. - Montréal -

cable 9

Horaire illimité

LUNDI: 16 h 00

VENDREDI: 15 h 00

MERCREDI: 9 h 00

SAMEDI: 19 h 30

CABLEVISION NAT. - Québec -

cable 9

Horaire illimité

DIMANCHE: 13 h 30

LUNDI: 1 h 00

SAMEDI: 20 h 30

MARDI: 19 h 00

MERCREDI: 12 h 00

JEUDI: 8 h 00

VENDREDI: 15 h 30

TELE-CABLE VIDEOTRON - Sherbrooke -

cable 20

Horaire illimité

JEUDI: 19 h 00

CABLEVISION NAT. - Victoriaville -

cable 9

Horaire illimité

MARDI: 20 h 30

MERCREDI: 19 h 30

TELE-CABLE St-Hyacinthe Ltée

cable 4

Horaire illimité

MERCREDI; 19 h 00

VIDEOTRON Rive-Sud

cable 9

Horaire illimité

MARDI; 13 h 00

MERCREDI; 21 h 00

JEUDI; 21 h 00

INTERVISION - La Pocatière

JEUDI: 19 h 00

Un spectacle à

Le 8 septembre 1984, avait lieu, à la salle St-Édouard, rue Beaubien, la deuxième épluchette de blé d'Inde annuelle organisée par l'équipe de **VIDÉO-SOURDS, Inc.**

Ce fut un événement sans précédent dans l'histoire de la communauté sourde de Montréal et même de tout le Québec, non pas tellement à cause du nombre record de 535 personnes présentes ou du nombre record d'épis de blé d'Inde dégustés par l'assistance (il s'en est mangé certainement plus de 1 500!), mais surtout parce que toutes ces personnes y ont vécu des moments inoubliables, des moments qu'on ne vit qu'une seule fois dans notre vie: la présentation sur écran géant d'une émission spéciale d'une heure consacrée à la vie et à la carrière de **RAYMOND DEWAR**, le regretté professeur, leader et comédien sourd décédé il y a un an déjà, le 27 octobre 1983.



L'ÉPLUCHETTE

Mais le tout a commencé bien simplement par l'arrivée des participants, la première présente était Mlle France Marchand, d'Iberville, et ensuite par la dégustation des savoureux blés d'Inde, agrémentés d'un délicieux buffet froid composé de sandwiches et de tranches de fromage, le tout préparé avec amour et savoir-faire par le chef cuisinier attitré des sourds, Monsieur Louis Filteau, et son équipe

Pendant que d'aucuns se régalaient à qui mieux-mieux les autres jasaient avec leurs amis tout en prenant un petit verre à l'occasion. Tout le monde était heureux de se revoir, surtout parce qu'un tiers environ des personnes présentes venaient de l'extérieur de Montréal. Alors, entre amis de longue date qui ne se voient pas souvent, les conversations allaient bon train.

L'ÉMISSION SPÉCIALE

Puis, subitement, le tout fut interrompu à vingt heures (huit heures p.m.), lorsque débuta la présentation



guichet fermé...

Par Robert FORGUES
En collaboration avec YVON MANTHA
Photographe: Christian JODOIN



sur écran géant, prêté gracieusement par la maison J. M. Saucier Ltée, de la rétrospective filmée relatant la vie et la carrière de Raymond Dewar. Dans la salle, c'était le silence total: silence sonore et aussi silence gestuel. Tous avaient les yeux braqués sur l'écran, tout comme beaucoup d'entre eux les auront à nouveau quelques jours plus tard, lors de la visite du Pape au Canada. Cette émission sur Raymond fut vraiment bien réalisée, et nous donnait un portrait fidèle de ce que fut sa personnalité et son oeuvre; et les nombreuses personnes interviewées par l'animateur Yvon Mantha ont toutes été unanimes à reconnaître en Raymond l'un des plus grands sourds québécois de notre époque. Mais revenons à notre épluchette de blé d'Inde, si vous le voulez bien.

LE SPECTACLE

Immédiatement après l'émission spéciale sur Raymond Dewar, la soirée de divertissement commençait, avec une nouvelle chanson gestuelle interprétée avec brio par le chanteur sourd Daniel Chase: "Pourtant, je t'aime", sa quatrième chanson.

À l'issue de son spectacle, ce dernier a eu la surprise de se voir décerner une plaque-souvenir des mains de MM. Serge Martel et Yvon Mantha, de Vidéo-Sourds Inc., en reconnaissance de ses deux ans et demi de participation assidue aux émissions de "Vivre sa surdité".

LA SURPRISE

Puis vint le spectacle-surprise tant attendu: celui du magicien, Maître Pierre Bergeron, accompagné de Pafou, le premier sourd clown professionnel au Québec. Maître Pierre nous a littéralement éblouis par l'adresse consommée avec laquelle il a exécuté chacun de ses tours et Pafou, après avoir réussi à nous épater avec quelques tours simples, avec des foulards, nous a fait bien rire par la suite, en constatant combien Maître Pierre lui était supérieur!



Un spectacle à guichet fermé

(suite)

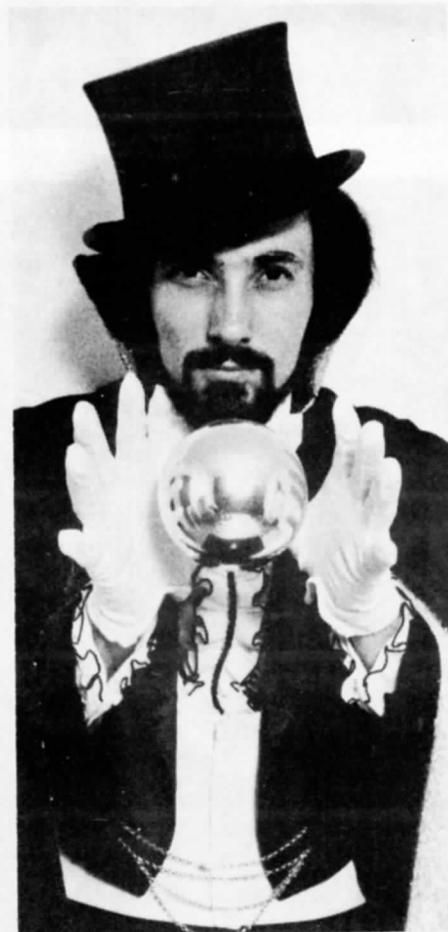
Le répertoire de tours de magie de Maître Pierre comportait des tours de cartes, (il fallait voir avec quelle dextérité (habileté et rapidité) il les faisait apparaître et disparaître, ou en changeait la couleur et la sorte!), des tours de balles de ping-pong qui apparaissaient et disparaissaient entre ses doigts, le tour de la boule en équilibre sur le bord du foulard, celui des ballounes allongées qui se gonflaient par la fin et en quelques secondes seulement, des tours de cordes coupées qui se ressoudaient d'elles-mêmes, des tours d'anneaux entrant les uns dans les autres devant deux spectateurs médusés sur la scène, ainsi que des tours d'apparition et disparition d'une colombe, qui fut ensuite transformée en un énorme lapin blanc. Le clou de son spectacle fut sa réussite à se libérer d'une camisole de force en un temps record!



MAÎTRE PIERRE

Certes le plus grand concepteur-manipulateur de cartes au pays. Gagnant de nouveaux trophées, il ne s'occupe pas que de magie, bien que son premier intérêt se situe à ce niveau. Magie de scène et micro-magie, il compte des milliers de spectacles à son actif.

Que ce soit comme Maître de Cérémonie, Monologueur, Hypnotiseur et Évasionniste, Maître Pierre est à son aise sur la scène, Il est également depuis quelques années, spécialisé en Gambling. Membre de l'Union des Artistes, il a fait de nombreuses apparitions à la T.V. et même du Cinéma.



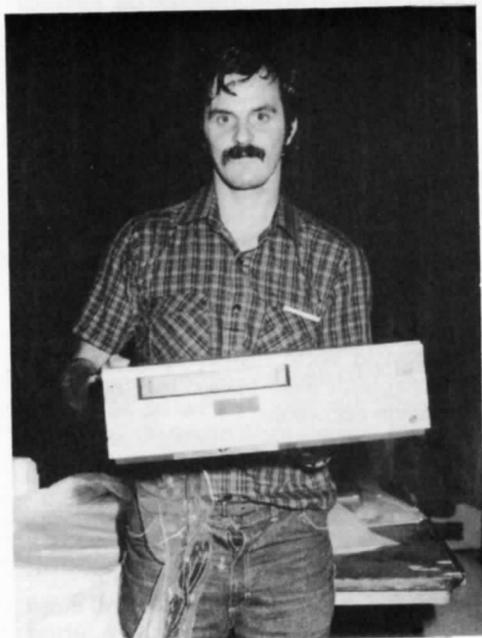


UNE AUTRE SURPRISE

Après le spectacle de l'inimitable Maître Pierre, une autre grande surprise de la soirée fut la remise d'une plaque-souvenir en forme du Québec au sympathique et populaire animateur de "Vivre sa surdité", M. Yvon Mantha, présentation faite au non de toute l'équipe de Vidéo-Sourds Inc. par son épouse Michèle et par M. Serge Martel, Président de Vidéo-Sourds.

LE TIRAGE

Cette mémorable soirée se termina par le tirage des prix de présence. Parmi ceux qui avaient acheté leur billet d'admission à la fête avant le 3 septembre, M. Jean-Marie Raymond, de Montréal, s'est mérité un superbe magnéscope de marque Akai, don de la maison J.M. Saucier Ltée, de Montréal. Puis, un téléviseur couleurs Hitachi, gracieuseté encore une fois de la maison J.M. Saucier Ltée, fut gagné par M. Gilles Forcier, de Sorel, grâce au bon numéro de son coupon d'entrée.



CONCLUSION

L'ensemble de la soirée fut un éclatant succès, et je ne saurais décrire les émotions sans doute très vives de MM. Chase et Mantha lorsqu'on leur remit leur plaque souvenir, ni celles qui s'emparèrent de l'assistance durant l'émission consacrée à la mémoire de Raymond Dewar et, ensuite, devant les époustouflants tours de magie de Maître Pierre Bergeron. L'attention de tous était vraiment captivée.

C'est donc avec joie que l'équipe de Vidéo-Sourds a accepté d'organiser une autre fête du même genre pour le mois d'avril 1985, pour célébrer avec tous ses fidèles téléspectateurs le troisième anniversaire de Vidéo-Sourds et de "Vivre sa surdité". Cette fois-ci cependant, la fête sera organisée à Québec, afin qu'un plus grand nombre de sourds de l'Est du Québec puissent s'amuser eux aussi avec Serge Martel, Yvon Mantha et leur équipe du tonnerre! C'est un rendez-vous à ne pas manquer!

LA PAROLE EST AUX LECTEURS



Charlesbourg, le 30 juillet 1984

À tous les sourds,

Bonjour,

J'ai lu avec grand intérêt et approbation (en partie) l'éditorial de mon ami Arthur Leblanc dans le récent numéro 5 de Mai-Juin 1984. La Fondation des Sourds du Québec fut, comme le dit si bien Arthur, un grand lancement. Plus de 300 sourds avaient été invités et 192 ont répondu à notre appel. Notre but n'était pas d'inviter des sourds du monde des affaires mais seulement des sourds et une foule d'entendants pour qui c'était un premier contact véritable avec des sourds. Voilà le but de nos invitations et nous avons réussi grandement. Une fondation, vous l'avez dit Arthur, c'est bien différent de ce qui existe présentement dans le monde des sourds. Comme vous savez, nous ne sommes pas un club social mais un groupe de personnes bien intentionnées et déterminées à vraiment donner des fondations solides à un organisme dédié exclusivement à la cause des sourds.

Bien sûr, par une simple équation mathématique, on arrive à 3 entendants pour 1 sourd sur le premier Conseil

d'administration. Mais vous savez aussi que les premiers sourds appelés ne sont pas non plus les premiers venus. Nous voulions les meilleurs de ceux que nous connaissions et sommes prêts à accepter quiconque voudra travailler à la réussite de la fondation. Qu'ils viennent de tous les coins de la province, les sourds qui veulent faire partie du Conseil d'administration et apporter leur expérience pour trouver des solutions réalisables à des problèmes seront toujours les bienvenus.

Mais, voilà, nous avons rencontré de la réticence chez ce que j'appelle les professionnels entendants du monde des sourds, pourquoi en serait-il autrement des sourds?

Vous avez entièrement raison de vouloir surveiller les résultats avant de crier "bravo" mais ces mêmes résultats viendront aussi de vos efforts, vous les sourds.

Il faut faire, de la fondation, un regroupement général de nos forces et vraiment se donner une voix dominante dans les prises de décisions gouvernementales concernant les sourds et assumer, dans notre société, la place qui revient de droit à tout être humain sourd. Mais pour cela mon ami, un minimum de confiance devra se créer en nous et une volonté à toute épreuve de la part des sourds de faire de cet organisme vraiment leur organisme de promotion.

Je sais bien qu'il existe toutes sortes de mouvements louables pour les sourds et même dirigés par des entendants. Mais nous ne voulons pas diriger, mener, décider et surtout nous servir des sourds pour nous enrichir car vous savez très bien que, comme homme d'affaires, je saurais trouver des débouchés pas mal plus enrichissants que le bénévolat auprès des sourds.

Laissons de côté cette méfiance si souvent justifiée et donnons-nous un autre essai. Le jeu en vaut bien la chandelle. Il est vrai que les sourds ont été mis devant un fait accompli avec la fondation mais à quoi auraient servi des journées de consultation et des mois de pourparlers quand il s'agit des sourds. Nous sommes 20 ans en retard, branchons-nous et agissons vite. Le temps des grands discours est révolu; mettons tout en oeuvre pour que ces beaux nuages deviennent une réalité.

Mon ami Arthur, vous qui êtes une figure de proue parmi les sourds, ne vous contentez pas d'espérer, amenez les sourds avec vous, faites leur comprendre que c'est tous ensemble que nous réussirons et qu'il ne s'agit pas seulement que d'en parler, il faut poser ces gestes qui créeront dans notre société, cet engouement pour les sourds; nous en

sommes capables et ensemble, nous créerons un organisme dont les sourds seront fiers parce qu'il sera le leur et que cette organisation devra agir et non espérer. Vous les sourds qui espérez trop souvent, il nous faut des actes.

Je voudrais terminer cet écrit en invitant tous les sourds et aussi les entendants à joindre nos rangs. Nous sommes là pour vous les sourds et je rêve du jour où vous prendrez tous les contrôles de la fondation et regarderez vers l'avenir.

Nous ferons des erreurs, bien sûr, mais nous avancerons. Rappelons-nous que celui qui ne fait rien est bien à l'abri des erreurs et n'a pas beaucoup de satisfaction dans ce bas monde. Allons les sourds, venez nous voir, communiquez avec nous, joignez nos rangs, c'est pour vous la fondation des sourds. Faites-en le résultat de vos efforts où que vous soyez.

La balle est dans votre camp. Saurez-vous relever ce défi qui est vraiment de taille? Saurez-vous arrêter d'en parler et agir? Nous vous souhaitons la bienvenue.

La fondation est là pour répondre à vos attentes et soyez les porte-paroles auprès d'organismes existants afin que tous ensemble nous obtenions les résultats que les sourds attendent depuis si longtemps.

Quoique vous pensiez certains de nous, les entendants, vous aiment vraiment et ne sont pas tous des hypocrites. Alors, laissez-nous une chance de vous aider et ce faisant, nous aurons peut-être donné à nos vies l'espoir d'avoir au moins accompli quelque chose de valable.

Je vous salue bien haut, vous les sourds, et vous attends. Ne refusez pas les entendants qui vous tendent la main et qui veulent, non pas vous faire la charité, mais travailler ensemble à bien se comprendre et vous donner la place qui vous revient dans notre société.

Nous avons choisi de partir la fondation avec un secrétariat établi à Québec et nous attendons toujours le lancement de nos bureaux à Montréal et dans d'autres parties de la province. Vous, les membres du Conseil de Montréal, établissez un bureau chez vous et administrez vos argents chez vous; de cette façon les sourds comprendront que c'est à chacun de s'impliquer dans la fondation. Nous ne sommes que les outils de départ et votre statue, M. Leblanc, je l'accepterai avec plaisir une fois notre mission accomplie.

La Fondation des Sourds du
Québec Inc.,

Le Président,
Gaston Forgues

LA PAROLE EST AUX LECTEURS

(suite)

J'aimerais personnellement avoir certaines explications et mettre les points sur les 'i' au sujet du comportement du Centre de loisirs des sourds de Montréal Inc. (CLSM) et de la Fédération sportive des sourds du Québec Inc. (FSSQ), au sujet du tournoi organisé par le CLSM, le 7 juillet 1984. Voici:

D'abord et en premier lieu, pourquoi la FSSQ a-t-elle obligé tous les joueurs à devenir membres de la FSSQ pour participer au tournoi de Balle-lente du CLSM, qui pourtant n'était même pas sanctionné par la FSSQ? Ça coûtait cinq dollars (5,00\$) par joueur pour devenir membre de la FSSQ.

Le plus bizarre dans tout cela est que les dirigeants du CLSM m'avaient contacté à plusieurs reprises, avant le tournoi, pour savoir si mon équipe (celle du Club sportif des sourds de Montréal Inc. (CSSM) allait participer à leur tournoi de balle-lente le 7 juillet 1984. À chaque occasion, je leur ai répondu affirmativement et, la veille même du tournoi, au moment où je m'apprêtais à payer l'inscription de mon équipe au tournoi, au coût de quatre-vingt-dix dollars (90,00\$), le CLSM nous refuse le droit de nous inscrire, sous prétexte que nous ne sommes pas membres affiliés de la FSSQ.

Le président de la FSSQ et le président du CLSM sont une seule et même personne. Celui-ci, ainsi que le directeur des sports au CLSM m'ont bien dit que si un joueur membre de la FSSQ participe à un tournoi sportif organisé par un organisme ou une association non affiliée à la FSSQ, ce joueur sera suspendu pour une période d'un an. Alors, essayez de comprendre comment s'est-il fait que lors du tournoi de balle-molle de classe 'C' organisé par le CSSM, *qui n'est pas affilié à la FSSQ*, que plusieurs joueurs membres de la FSSQ (Sylvain Goyer, Gaétan Jean, Mario Gravelle, Gaétano Abbruzzese, Marc Lamoureux, Charles Whissel et moi-même) ont participé à ce tournoi et ont même remporté les grands honneurs du tournoi dans l'équipe du CSSM, et cela sans encourir la moindre sanction de la part de la FSSQ. Le président de la FSSQ était pourtant au courant de ce tournoi organisé par le CSSM. mais la FSSQ n'a jamais agi contre ses membres qui ont participé à ce tournoi non sanctionné.

Passons maintenant à un autre point, au sujet cette fois du tournoi invitation organisé par le CSSM le 25 août 1984. Il y eut trois équipes de balle-lente, à ce tournoi, tout comme lors du tournoi du CLSM, le 7 juillet précédent, et tout comme au tournoi de classe 'C'. Encore là, plusieurs joueurs membres de la FSSQ ont participé à ce tournoi organisé par le CSSM, et je me demande encore comment il se fait que le président de la FSSQ ait toléré cela, après m'avoir dit, le 6 juillet, qu'aucun joueur membre de la FSSQ n'a le droit de participer à un tournoi quelconque d'un organisme non affilié à la FSSQ?

En terminant, et sans rancune, je pense que c'est utile d'avoir une fédération sportive chez les sourds, en autant que son mandat soit clair et bien exercé. J'aimerais que la FSSQ fasse une tournée à travers la province chez les sourds dans le but d'avoir le plus de membres possible, tout en encourageant les sourds à participer à divers tournois. Elle devrait aussi essayer de modifier ses règlements et faire confiance à des personnes compétentes pour son amélioration (de la FSSQ). L'actuel président de la FSSQ est bon, mais il devrait faire davantage confiance à certaines personnes, et non pas tout décider par lui-même.

Pour finir, je désire citer une petite phrase que m'a dit un jour M. Gilles Boucher, fondateur de la ligue de hockey du CLSM, dont les parties avaient lieu les "Bons Dimanches" soirs, à l'aréna du Collège St-Laurent et auxquelles participèrent plusieurs joueurs et beaucoup de spectateurs (plus de 1,000 spectateurs, "*Laissez jouer les sourds entre eux et avoir du plaisir*"). Cette phrase, M. Boucher l'avait dite aussi à un ancien président de la FSSQ, et j'espère que la FSSQ la mettra en pratique bientôt.

Et sur ce, je souhaite une meilleure collaboration de la FSSQ dans le futur, ainsi qu'un meilleur avenir pour la FSSQ.

Jacques Vadeboncoeur
Président

Club sportif des
sourds de Montréal.

Coaticook,
10 septembre 1984.

Vous trouverez ci-inclus un chèque de quinze dollars (15,00\$) pour un réabonnement à votre revue Voir Dire.

J'aime bien votre revue et, malgré mon âge (83 ans), j'aime encore lire et je m'intéresse encore à ce qui se fait pour les jeunes sourds.

Mais, une chose que j'apprécierais beaucoup, ce serait que vous annonciez les décès de nos sourds dans votre revue.

Merci de m'avoir lue. Je demeure votre obligée et j'espère que vous vous rendrez à ma demande.

Mme Albertine Simard
Coaticook.

AVRIL ET MAI, MOIS DES CONGRÈS ET DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Par Robert FORGUES

(suite du numéro précédent)

LES 4, 5 ET 6 MAI 1984 — A.Q.E.P.A.

Pendant que les leaders de la communauté des sourds étaient à Ottawa pour l'assemblée générale annuelle du C.C.C.D.A., les parents d'enfants sourds membres de l'ASSOCIATION DU QUÉBEC POUR ENFANTS AVEC PROBLÈMES AUDITIFS, Inc. tenaient eux aussi leur assemblée générale annuelle, au cours de laquelle L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES INTERPRÈTES FRANCOPHONES EN LANGAGE VISUEL (A.Q.I.F.L.V.) Inc. procéda au lancement d'un petit guide du code d'éthique de l'interprète, à l'intention des interprètes et de toute autre personne intéressée.

LE 4 MAI 1984 — A.D.S.Q.

Parallèlement aux assemblées générales annuelles du C.C.C.D.A. et de l'A.Q.E.P.A se tenait, à Montréal, l'assemblée générale annuelle de l'ASSOCIATION DES DEVENUS SOURDS DU QUÉBEC (A.D.S.Q.) Inc.

Cette association s'occupe de la promotion des intérêts et de la défense des droits des personnes devenues sourdes à l'âge adulte, et dont le milieu socio-culturel, les besoins et les modes de communication sont fort différents de ceux des sourds qui le sont depuis l'enfance ou la naissance.

Lors de l'élection de ses administrateurs, les personnes suivantes ont été élues:

- M. Christophe C. Plante, président,
- M. Léon Bossé, f.m., vice-président,
- M. Jacques Larouche, trésorier,
- Mme Michelle Quévillon, 1ère secrétaire,
- Mme Louise Ducharme, 2e secrétaire,
- M. Albert, English, 1er conseiller
- Mme Fernande Gauthier, 2e conseillère.

Monsieur Christophe C. Plante s'est déjà fait connaître dans le monde des sourds, pour ses articles dans la défunte revue "L'Écho du sourd", et Madame Michelle Quévillon s'est fait connaître par sa participation à divers congrès, ainsi que comme déléguée de l'A.D.S.Q. auprès du Centre québécois de la déficience auditive.

Signalons aussi que les bureaux de l'A.D.S.Q. sont déménagés depuis le 1er mai 1984, au 3600, rue Berri, bureau 130, Montréal, Québec H2L 4G9 (dans l'immeuble de l'Institution des sourds de Montréal.

DU 16 AU 20 MAI 1984 — A.S.C.

Cette année, pour la première fois de son histoire, qui remonte à 1948, L'ASSOCIATION DES SOURDS DU CANADA, Inc. a tenu son congrès annuel et son assemblée générale annuelle à Montréal, à l'Université McGill, du 16 au 20 mai dernier.

Ce congrès était organisé à peu près comme celui du C.C.C.D.A., mais le congrès et l'assemblée générale annuelle étaient deux événements séparés.

Durant le congrès de l'A.S.C., il y a eu plusieurs ateliers, sur différents sujets, dont les suivants:

- L'éducation post-secondaire pour les sourds,
- L'accès des personnes sourdes aux télécommunications,
- Les systèmes de courrier électronique,
- Les programmes de formation professionnelle pour les sourds,
- Les progrès réalisés dans le domaine du sous-titrage codé des émissions de télévision,
- L'expression culturelle et linguistique (gestuelle) des sourds,
- Un atelier pour les parents d'enfants sourds,
- Une réunion du Conseil des Représentants, organisme qui regroupe environ 25 personnes sourdes venant

de tous les coins du Canada et représentant chacune la région où elles habitent. La représentante du Québec francophone sur ce Conseil est Mme Lysette Lamontagne.

L'élection des officiers de l'A.S.C. a produit les résultats suivants:

- Mlle Jo-Ann Stump, présidente, de Montréal,
- M. Henry Vlug, vice-président,
- M. Allard Thomas, secrétaire,
- M. Arthur Hazlitt, trésorier,
- Mme Eleanor McPeake, directrice,
- Mme Géraldine Hubick, directrice.

Un comité de sélection a été constitué pour trouver un nouveau directeur exécutif, en remplacement de M. E. Marshall Wick, un des plus brillants leaders sourds canadiens, professeur en administration des affaires au Collège Gallaudet, de Washington, et Docteur en Droit d'une université américaine, car ses nombreuses activités ne lui permettent plus de s'occuper aussi activement de l'A.S.C. que par le passé.

L'A.S.C. poursuit les mêmes objectifs que le C.C.C.D.A., mais elle est composée exclusivement de personnes sourdes, et se considère le seul porte-parole officiel des sourds canadiens, car elle est **LEUR association**, alors que le C.C.C.D.A. est plutôt un organisme-parapluie regroupant les sourds, les malentendants et les professionnels de la surdité.

Cependant, en cas de nécessité, l'A.S.C. et les autres organismes nationaux dans le domaine de la surdité savent unir leurs forces afin de défendre plus efficacement les droits de leurs membres. Un exemple de cette collaboration est la pétition nationale qui a circulé cette année pour demander au gouvernement fédéral le maintien de la compatibilité des appareils téléphoniques avec les prothèses auditives, en empêchant les compagnies de téléphones de retirer du service les téléphones dont les écouteurs émettent un champ magnétique utilisable par les prothèses auditives.

LE 27 MAI 1984 — LA BOURGADE, Inc.

Enfin, la plus récente assemblée générale annuelle qu'il est possible de mentionner dans cet article déjà trop long est celle du MOUVEMENT DE CRÉATION DE RESSOURCES POUR PERSONNES SOURDES LA BOURGADE, Inc., organisme conjoint de personnes sourdes et de personnes entendantes visant à procurer du travail aux personnes sourdes.

Son assemblée générale annuelle s'est tenue à l'Institution des sourds de Montréal, et a rassemblé une vingtaine de personnes, la plupart sourdes, qui s'intéressent à l'avenir des jeunes adultes sourds sur le marché du travail.

Le nouveau Conseil d'administration de LA BOURGADE, Inc. se compose des personnes suivantes:

- M. Guy Chevalier (entendant), président,
- Mme Lysette Lamontagne (sourde), vice-présidente,
- Mme Marcelle Cogan (entendante), secrétaire,
- M. Robert Longtin, c.s.v. entendant,
- M. Ronald Théoret (sourde),
- M. Gérard Labrecque (sourde),
- M. Robert Forgues (sourde),
- Mlle Mireille Caissy (sourde),
- M. Guy Fredette (sourde),
- M. Richard McNicoll (sourde).

Il reste trois postes vacants à pourvoir, pour compléter le Conseil d'administration de LA BOURGADE, Inc., qui est de treize (13) personnes, soit sept personnes sourdes et six personnes entendantes. Ces postes à pourvoir sont des postes d'entendants, dont celui de trésorier.

Un des objectifs de LA BOURGADE, Inc. est de recueillir suffisamment d'argent pour lancer des petites entreprises commerciales, comme des lave-autos, des dépanneurs, des cordonneries, etc., afin de donner du travail à des personnes sourdes.

Actuellement, LA BOURGADE, Inc. est responsable du Service d'Extension de la Main-d'Oeuvre (S.E.M.O.) "L'Étape", qui est un petit centre de main-d'oeuvre qui cherche du travail pour les personnes sourdes et les handicapés physiques. La secrétaire-comptable de l'Étape est une personne sourde, Mlle Danielle Goulet, et une conseillère en main-d'oeuvre, mère d'un jeune adulte sourd, apprend actuellement le langage gestuel.

Mais le projet initial qui avait donné naissance à LA BOURGADE, Inc. en 1982, celui d'une petite ferme qui pourrait accueillir des personnes sourdes multi-handicapées ou à autonomie restreinte et leur fournir un milieu de vie et d'épanouissement social correspondant à leurs capacités, n'a pas été abandonné, et une tentative de le réaliser sera tentée bientôt.

Voilà! C'est tout. Ça fait beaucoup d'associations qui s'occupent des sourds! Et je n'ai pas donné de nouvelles des associations de loisirs, comme la FÉDÉRATION SPORTIVE DES SOURDS DU QUÉBEC, le CENTRE DES LOISIRS DES SOURDS DE MONTRÉAL et de nombreux autres centres de loisirs pour les sourds à travers le Québec. Je remercie donc ceux et celles qui ont eu la patience de lire cet article jusqu'au bout, malgré sa longueur démesurée.

Mais ce long article témoigne de la grande vitalité du monde des sourds. Si la surdité est un handicap invisible, les sourds n'en sont pas moins fort actifs lorsqu'il s'agit de défendre leurs droits et de promouvoir une meilleure qualité de vie pour eux-mêmes et leurs semblables, et c'est tout à leur honneur.

Pour terminer, je désire remercier les autorités de l'Institution des sourds de Montréal et plus particulièrement son Directeur général, Monsieur Gabriel Collard, pour l'excellente collaboration et l'accueil empressé qu'il a toujours témoigné envers les organismes qui ont sollicité la permission de tenir leur assemblée générale annuelle dans les nouveaux locaux de l'Institution. J'espère que les organismes ainsi favorisés en feront un bon usage, afin que les bonnes relations de la communauté des sourds avec l'Institution demeurent au beau fixe et produisent sans cesse d'excellents résultats, à la satisfaction de toutes les parties concernées.

Enfin, je désire m'excuser auprès des organismes de loisirs pour les sourds pour ne pas avoir mentionné leurs assemblées générales annuelles dans cet article, car je manque d'information à leur sujet et leur grand nombre à travers le Québec mériterait un article qui leur serait exclusivement consacré. J'invite donc toutes ces associations et centres de loisirs à nous faire parvenir leurs propres articles, afin que leurs membres aient la fierté de voir qu'on parle d'eux dans VOIR DIRE. C'est un rendez-vous!



Des chiens entraînés pour venir en aide aux sourds

BRANTFORD, ONTARIO (PC) — C'est ici à Brantford, en Ontario, qu'existe le seul centre au Canada d'entraînement de chiens pour les sourds.

Contrairement aux chiens d'aveugles, qui sont surtout des retrievers et des bergers, n'importe quelle race de chiens peut être formée à répondre aux sons, en moins de six mois et au coût de \$2 000.

Le chien est entraîné à faire la navette entre la source du bruit et son maître jusqu'à ce que ce dernier réalise qu'il y a du bruit quelque part.

Ce bruit peut être la sonnerie du réveil-matin, du détecteur de fumée, du téléphone et de la porte d'entrée ou les pleurs d'un enfant.

L'école de chiens de sourds, appelée "Turodose", a été fondée il y a cinq ans par Mme Jacqueline Harbour, dont la mère est sourde.

Mme Hazel Pyke, de Toronto, est sourde, elle garde six enfants et elle possède l'un de ces chiens.

UN NOUVEAU PROJET:

Le Centre de Référence et d'Information pour les Sourds (C.R.I.S.)



Par Richard CHARRON

Fondé conjointement par l'Association des adultes avec problèmes auditifs, l'Association des sourds du Montréal métropolitain et d'autres organismes, ce Centre de référence et d'information sera supporté à la fois par ces associations fondées par et pour les sourds, ainsi que par d'autres ressources communautaires offrant des services aux jeunes.

Ce projet de C.R.I.S. aura comme première étape de monter un dossier, le plus réaliste possible, sur le vécu quotidien des jeunes sourds, dans l'espoir de mieux faire comprendre leurs problèmes à la population entendante.

Ce dossier sera distribué à quelques organismes communautaires, pour que des rencontres soient ensuite organisées afin de voir ensemble quels services ces organismes offrent aux jeunes et comment les sourds pourraient les utiliser.

Ces démarches et rencontres permettront au C.R.I.S. de publier un bottin d'informations contenant tous les renseignements sur les ressources communautaires disponibles que les jeunes sourds pourront utiliser en cas de besoin.

À plus long terme, le C.R.I.S. offrira aux sourds des services d'animation et d'intervention sous forme d'information et d'intervention sur des sujets précis suggérés par les sourds. Ces sujets seront abordés avec la documentation appropriée et/ou grâce à la participation de personnes-ressources.

Tous les sujets qui seront abordés de cette façon permettront aux jeunes sourds de mieux se renseigner et d'échanger entre eux. Parmi les sujets qui seront abordés, citons: la famille, la sexualité, la drogue, le milieu scolaire...

Bref, le C.R.I.S. se voudra d'une efficacité flexible, pour mieux répondre aux besoins des jeunes sourds, garçons et filles, de 15 à 25 ans, en impliquant dans un effort collectif et coordonné les organismes et associations communautaires.

Nouvelles de l'Association des devenus sourds du Québec

Par Michèle QUEVILLON
et Louise DUCHARME

L'Association des devenus sourds du Québec désire aviser ses membres ainsi que ceux qui voudraient la contacter que, dorénavant, son local se trouvera situé au:

3600, rue Berri, suite 130
Montréal (Québec)
H2L 4G9

Tél.: (514) 843-8777 (Voix ou ATME-TTY).

D'autre part, le Conseil d'administration de l'Association est composé des personnes suivantes:

Président: Christophe Plante,
Vice-Président: Léon Bossé, f.m.,
Trésorier: Jacques Larouche,
1ère secrétaire: Michelle Quévillon,
2e secrétaire: Louise Ducharme,
1er conseiller: Albert English,
2e conseiller: Fernande Gauthier.

Soyez assurés que vous êtes toujours cordialement les bienvenus.

Nouvelles de l'Association des Sourds de Beauce

L'Association des sourds de Beauce, Inc., a obtenu récemment une subvention de Canada au Travail. Le projet soumis par l'association et approuvé par le gouvernement est intitulé "LE LANGAGE GESTUEL, UN MODE DE COMMUNICATION À DÉCOUVRIR", et a permis à l'association de publier un guide d'information générale à l'intention des sourds et de ceux qui les entourent.

Le directeur du projet est M. Marcel Thibaudeau, et l'agent d'interprétation est Cécile Poulin. L'adresse du siège social de l'association et du projet est:

2015 - 6e avenue
St-Jacques Ouest
Beauce (Québec)
G5Y 3X1

Tél.: (418) 227-1224 (ATME-TTY).

Le Conseil d'administration de l'Association est composé des personnes suivantes: Jacques Fortin, président; Gilles Fortin, vice-président; Carmen Champion, secrétaire; Michel Thibaudeau, trésorier; Alain Gauthier, Cyrille Maheu et Jacqueline Veilleux, conseillers.

*par Marcel THIBAUDEAU
et Cécile POULIN*

Congrès annuel de l'Association des interprètes en langage visuel du Canada

Par Joane CALVARES
Présidente de l'A.Q.I.F.L.V.

Sept membres de l'Association québécoise des interprètes francophones en langage visuel se rendaient assister, en juin dernier, à ce congrès national, qui s'est tenu à Halifax. Mme Betty Colonumus, de Washington, D.C. (U.S.A.), y animait trois ateliers de grand intérêt:

- «La troisième culture».
- «L'analyse des tâches» et
- «L'interprétation signes-voix.»

Mme Colonumus travaille au département de linguistique de l'université (ou du Collège) Gallaudet. Elle est aussi membre de l'exécutif de la «Conférence des interprètes et traducteurs», et elle poursuit présentement un doctorat en linguistique à l'université du Delaware.

Ses ateliers furent une expérience enrichissante et les échanges suscités par ces ateliers furent stimulants.

En plus de l'habituel contenu d'une assemblée générale annuelle, deux dossiers ont retenu l'intérêt des membres présents, soit:

- Le dossier des chapitres, et
- Le comité canadien de certification et d'évaluation des interprètes.

Des discussions ouvertes ont eu lieu sur ces deux dossiers, et ont suscité des prises de recherche qui nous permettront de continuer à les développer.

Un autre aspect à souligner fut l'enthousiasme manifesté par l'association canadienne au sujet de son chapitre québécois, car nous représentons la seule partie francophone de l'association, et l'association canadienne s'est dit des plus intéressée à ce qu'une grande collaboration s'établisse entre elle et nous du Québec.

Un tel congrès nous a offert la possibilité de mettre en commun notre vécu d'interprètes, et nous nous sommes rendus compte que les interprètes anglophones et francophones vivent les mêmes expériences, les mêmes interrogations, les mêmes frustrations... De telles rencontres nous fournissent des moments privilégiés pour partager entre nous tout ce vécu.

Je suis revenue de ce congrès très enthousiaste, car le domaine de l'interprétation est en plein développement, en pleine recherche. Beaucoup reste à faire, et le travail nous appartient. Nous avons beaucoup de défis à relever dans le but de faire mieux connaître la profession d'interprète.

Comme association québécoise, l'A.Q.I.F.L.V. n'en est encore qu'à ses débuts, c'est une association toute neuve, mais si l'on regarde vers le passé, on s'aperçoit qu'on a déjà un grand pas de fait. Chacun des membres de l'A.Q.I.F.L.V. y apporte une expérience personnelle plus ou moins semblable à celle des autres, et c'est ce qui fait la richesse de notre association.

Le congrès canadien de l'A.I.L.V.C. fut donc pour nous une expérience unique en son genre qui nous encourage fortement à aller de l'avant!



À TOUS LES PRÉSIDENTS DES ASSOCIATIONS DE SOURDS

VOUS AUREZ UNE BELLE SOIRÉE BIENTÔT?
VOUS VOULEZ UNE FÊTE RÉUSSIE?

OUI?

DEMANDEZ "PAFOU"

QUI EST "PAFOU"?

"PAFOU" ET UN CLOWN SOURD.

IL A LE TALENT POUR PLAIRE ET FAIRE RIRE
TOUT LE MONDE,

LES GRANDS ET SURTOUT LES PETITS.

POUR AVOIR "PAFOU" À VOTRE FÊTE,

RÉSERVEZ TOUT DE SUITE,

PARCE QUE "PAFOU" EST TRÈS POPULAIRE,

ET BEAUCOUP EN DEMANDE.

NE MANQUEZ PAS "PAFOU"

POUR RÉSERVER "PAFOU"

COMMUNIQUEZ AVEC:

PIERRE PETIT



Nouvelles de l'Agence canadienne de développement du sous-titrage

Depuis quelques mois, il y a eu beaucoup de changements dans l'affectation du personnel de l'A.C.D.S. Notre bureau d'Ottawa a fermé ses portes en janvier 1984.

Voici la nouvelle composition de notre bureau de Montréal: M. Jean-Paul Leblond, directeur, Mme Johanne Martel, agent de liaison avec les réseaux de diffusion, et quatre nouveaux rédacteurs, ce qui porte notre équipe à huit rédacteurs.

Voici les changements survenus à notre bureau de Toronto: Mme Cynthia Sabiston, assistante au président, M. Ken Bruder, directeur, M. Peter Jepsen, rédacteur sénior du sous-titrage en direct, Jack Thompson, chercheur, Mme Diana Asher, comptable, Mme Elaine Kornbloom, assistante-comptable, et quatre nouveaux rédacteurs, ce qui porte notre équipe à huit rédacteurs.

Commentaires d'un spécialiste:

D'après Elwy Yost, hôte et auteur de plusieurs émissions de TV-Ontario,

"...le service de sous-titrage de l'A.C.D.S. fournit les sous-titres les plus nets jamais vus dans ma carrière en diffusion et leur service est indispensable aux émetteurs canadiens."

D'autres part, L'A.C.D.S. espère introduire bientôt un nouveau service de sous-titrage direct des films, ce qui ne pourra qu'être favorable à l'industrie canadienne du film.

Le Children Broadcast Institute salue l'A.C.D.S.:

L'Agence canadienne de développement du sous-titrage a annoncé récemment avoir obtenu l'appui du "Children Broadcast Institute" (Institut pour la télévision pour les enfants), pour le sous-titrage d'émissions pour enfants.

La corporation C.B.I. existe depuis 1974, à titre d'organisme de charité. Elle vise à établir une qualité, une quantité et une répartition des émissions télévisées pour les enfants canadiens et à encourager la programmation télévisée pour enfants ayant un contenu canadien.

D'abord conçu pour aider les malentendants à mieux profiter de la télévision, le sous-titrage s'est révélé fort utile à l'école. Les vidéos peuvent être sous-titrées de façon à ce que les règles de grammaire et les difficultés de prononciation soient mises en relief. En sous-titrant les chansons populaires, les enfants du niveau primaire peuvent apprendre les accents phonétiques, les règles de grammaire et même la lecture. Les résultats des tests d'intelligence (QI) ont augmenté de 10%, tandis que le taux de rattrapage en lecture a quadruplé.

CBC Télévision et WGBH-TV (de Boston) achètent la technologie canadienne NABTS:

L'Agence canadienne de développement de sous-titrage annonce l'achat de la technologie NABTS, de conception et de fabrication canadienne, par CBS Télévision et WGBH-TV de Boston, dans le but de réaliser le sous-titrage codé d'émissions télévisées.

Ce système de sous-titrage, basé sur Télidon, a été conçu spécialement pour L'A.C.D.S. par Norpak Corporation du Canada. Le système Télidon a aussi été à l'origine du North American Broadcast teletext Standard (NABTS), ou "Norme nord-américaine des télétextes télédiffusés".

Le réseau C.B.S. prévoit utiliser le système canadien de sous-titrage dès l'automne 1984 pour une programmation hebdomadaire de trois heures. Celle-ci sera produite par WGBH-TV, à Boston.

Petites annonces

À VENDRE

L'Association des sourds du Montréal métropolitain, Inc. offre en vente de beaux chandails de golf blancs, pour hommes ou femmes, avec emblème bleu marin sur la poche. Ces chandails sont très confortables et excellents pour l'été.

Tailles: Très petit (??), Petit, Moyen, Grand, Très grand (??).

Prix: quinze dollars chacun (15,00\$).

Venez les chercher au bureau de l'ASMM, durant l'après-midi, à l'adresse suivante:

RECHERCHE

Leader sourd recherché, pour devenir responsable du programme de formation au leadership des jeunes sourds québécois, sous la responsabilité de l'Association des sourds du Montréal métropolitain, Inc.

Les candidats devront posséder de très bonnes références et pouvoir comprendre et pratiquer avec de jeunes campeurs sourds de 15 à 21 ans environ les principes des camps et/ou des sessions de formation au leadership de la jeunesse sourde, tels que définis par le fondateur du programme, M. Michel Lepage

Une réponse est promise à chaque candidat(e), et cette offre est accessible aux hommes et aux femmes. Bienvenue.

Prière d'écrire, en joignant votre curriculum-vitae, à l'adresse suivante:

A.S.M.M., Inc.
3600, rue Berri, bureau 410
Montréal (Québec) H2L 4G9
Tél.: 284-2581, poste 167 TTY/Voix ou 166 TTY.

En direct avec les sourds

par Marion E. RICHESON

Une ligne ouverte pour les sourds? Un câblodiffuseur de Regina, en Saskatchewan, offre un programme spécialement adapté aux besoins d'information juridique des sourds.

Les moyens de rejoindre ceux qui ont des besoins particuliers en matière d'information juridique sont nombreux, mais on trouve quelque chose d'inédit en Saskatchewan: un programme télévisé avec ligne ouverte pour les personnes sourdes qui, elles, ne peuvent pas, comme les autres citoyens, participer aux lignes ouvertes des programmes d'information juridique déjà en ondes.

Legal Lines to the Deaf" (En direct avec les sourds) - un programme télévisé d'information juridique - a été mis au point par le "Saskatchewan Coordinating Council on Deafness", "Cable Regina" et la "Public Legal Education Association of Saskatchewan" PLEA. C'est la "Regina Association for the Deaf" qui a choisi les sujets traités après consultation auprès de la population intéressée. On y aborde, entre autres, la fiscalité, le droit du consommateur et du travail, la protection de la personne et de la propriété.

Ce programme, en ondes depuis deux ans, utilise un interprète en studio, des télédactylographes en studio et dans les bureaux du câblodiffuseur. L'animateur présente son invité et informe les téléspectateurs qu'ils peuvent poser leurs questions par télédactylographe. L'invité expose alors les grandes lignes du sujet du jour pendant dix minutes. Le programme est gestuellement interprété en intégral par une personne qui apparaît sur l'écran. L'animateur donne ensuite le numéro du télédactylographe qu'il convient de contacter pour interroger l'avocat invité, puis laisse l'initiative aux téléspectateurs qui désirent appeler.

En studio, les questions apparaissent sur un écran vidéo après transmission via la salle des contrôles. On les voit aussi dans la fenêtre d'un télédactylographe.

Marion E. (Meg) Richeson est directrice du Public Legal Education Association of Saskatchewan, qui parraine un programme juridique de ligne ouverte destiné aux sourds. Pour plus d'informations, s'adresser à PLEA Saskatchewan, 400-241-2nd Avenue South, Saskatoon, Saskatchewan, S7K 1K8. Téléphone (306) 653-1868.

Souvent les téléspectateurs posent leurs questions dans une sorte de "télésténo" si bien qu'avant d'être acheminées sur les appareils du studio, elles sont interceptées dans les bureaux de "Cable Regina", où elles sont révisées ou réécrites, s'il y a lieu, en vue d'une meilleure compréhension. On informe également les participants qu'ils auront réponse à leur question sur l'écran plutôt que par le télédactylographe.

L'avocat invité répond "en direct" aux questions qui sont d'abord interprétées gestuellement pour les téléspectateurs.

Parmi les questions posées pendant les programmes, on peut prendre pour exemple:

— "Un ex-employeur a-t-il le droit de refuser de m'embaucher juste parce que je suis sourd même si je suis capable de faire le travail?"

— "Si je travaille dans un endroit où il y a un syndicat, suis-je obligé d'adhérer?"

— "Mon fils a seize ans, il travaille et reçoit un salaire inférieur au salaire mini-

mal. Est-il vrai qu'un employeur a le droit de le payer moins que le salaire minimal parce qu'il n'a que seize ans?"

Pour s'assurer de l'intérêt des sourds de Regina, on leur a d'abord demandé d'énoncer par priorités leurs besoins et intérêts en matière d'information juridique. Les thèmes des émissions sont également annoncés par bulletin et lettres envoyés aux sourds de la communauté.

La plupart des participants au programme sont des personnes sourdes, mais il y a aussi de la place pour le grand public. Par la suite, les enregistrements peuvent servir à des programmes d'éducation juridique, par exemple, à l'école des sourds de la Saskatchewan.

Les pionniers du programme travaillent à titre expérimental, mais ils espèrent tous que le programme continuera. Bien plus, ils sont convaincus qu'il existe un réel besoin d'information juridique chez les sourds et que de tels programmes devraient exister partout au Canada. Les sourds sont désavantagés à tous les niveaux du système juridique. Tous les groupes d'éducation juridique populaire et tous ceux qui travaillent pour les personnes handicapées devraient collaborer afin de s'assurer que les sourds aient une éducation et une information juridiques de qualité et un accès égal à la justice.

SOURCE: EN TOUTE JUSTICE, Vol. I, No 3, été 1983, page 8



JOURNÉE D'INFORMATION:

"Comment améliorer la communication"

Une solution à certains problèmes des déficients auditifs

Une initiative du

CLUB LIONS MONTREAL-VILLERAY (SOURDS)

District A-8

avec la collaboration des **Services ATS-Sourd Inc.**

20 OCTOBRE 1984, de 10h00 À 21h00

Endroit: POLYVALENTE LUCIEN-PAGÉ
Boul. St-Laurent & Jarry

- Des informations qui touchent sur le monde des sourds: scolarité, culture, artisanat, etc...
- Des kiosques divers et intéressants
- Ateliers, activités culturelles, spectacles, présentation, etc .
- Rafrâichissements sur les lieux
- **ADMISSION GÉNÉRALE: 2,00\$**
Les fonds seront versés au Club Lions Montréal-Villeray pour subvenir aux besoins de la communauté des sourds.

Venez donc explorer, vous divertir, vous informer, vous mêler au monde des sourds...

Si non réclamé, retourner à:
l'Association des sourds du
Montréal métropolitain, Inc.
3600 rue Berri, suite 409-A,
Montréal, Qué. H2L 4G9



Un service POUR les handicapés auditifs PAR les handicapés auditifs.

NOUS VENDONS SEULEMENT DES APPAREILS SONORES
PHONE - TTY (2 ans de garantie) TELESCRIPTEURS DE MARQUE
RECONNUE et DÉCODEURS de TV COLORMAX.

SERVICE ET INFORMATIONS

Heures d'affaires: Mardi à Vendredi - 15 heures à 21 heures

Les Services ATS-Sourd Inc.
(TDD-DEAF Services Inc)

Siège social

Montréal:

65 ouest, de Castelnau, Suite 277
Montréal, Qc H2R 2W3
ATS-TDD: (514) 272-2629

Québec

2135, boul. St-Cyrille ouest
Sillery, Qc G1T 1A3
ATS-TDD: (418) 683-3011